

CHANCELLERIE D'ÉTAT
BUREAU DE LA COMMUNICATION

EN BREF – EN BREF – EN BREF – EN BREF – EN BREF

Déplacement des 38 requérants d'asile des Hauts-Geneveys à la Ferme Matile, à Fontainemelon

La chancellerie d'Etat communique :

Depuis le 4 août 2009, les requérants d'asile qui étaient hébergés à l'abri PC des Gollières, aux Hauts-Geneveys, ont été progressivement transférés à la Ferme Matile, à Fontainemelon. Les derniers transferts auront lieu mercredi 12 août et l'abri des Hauts-Geneveys sera fermé dès la fin août.

En l'état, 36 personnes vivent à la Ferme Matile : 31 venues des Hauts-Geneveys et 5 nouvellement attribuées au canton de Neuchâtel et directement installées dans cette nouvelle structure. Pour le moment, il s'agit d'hommes célibataires mais des familles arriveront ultérieurement, en fonction des attributions au canton.

Conditions plus favorables à Fontainemelon

L'ouverture de l'abri PC des Hauts-Geneveys s'était faite dans l'urgence en décembre 2008 pour faire face à la forte augmentation des arrivées de requérants d'asile en Suisse et cet hébergement ne constituait qu'une solution provisoire.

La Ferme Matile offre des conditions d'accueil plus favorables: les résidents sont désormais logés dans de petits dortoirs, ils disposent d'espace pour leurs affaires privées, d'équipements pour préparer leurs repas et ont également la possibilité de suivre des cours durant la journée grâce à un encadrement plus adapté à leurs besoins spécifiques.

La commune de Fontainemelon, propriétaire du bâtiment, et l'Etat de Neuchâtel ont conclu initialement un contrat de bail de deux ans. Le canton dispose ainsi d'un deuxième centre de premier accueil et de 80 places supplémentaires, ce qui porte sa capacité totale à environ 160 places réparties entre les structures de Couvet et de Fontainemelon. Actuellement, les deux centres hébergent environ 110 personnes en phase de procédure ou de renvoi, laissant au canton une marge d'accueil optimale en cas d'éventuelle augmentation des arrivées.

Le Service des migrations organisera prochainement dans les écoles de Fontainemelon une séance d'information sur le thème de l'accueil des requérants dans la commune. De plus, dans le courant de l'automne, les habitants seront conviés à des "portes ouvertes" à la Ferme Matile.

Le Conseil d'Etat remercie les autorités communales de Fontainemelon de même que celles des Hauts-Geneveys d'avoir offert des lieux pour accueillir les personnes de l'asile et permis de ce fait au canton de satisfaire à ses obligations dans ce domaine.

Neuchâtel, le 11 août 2009